

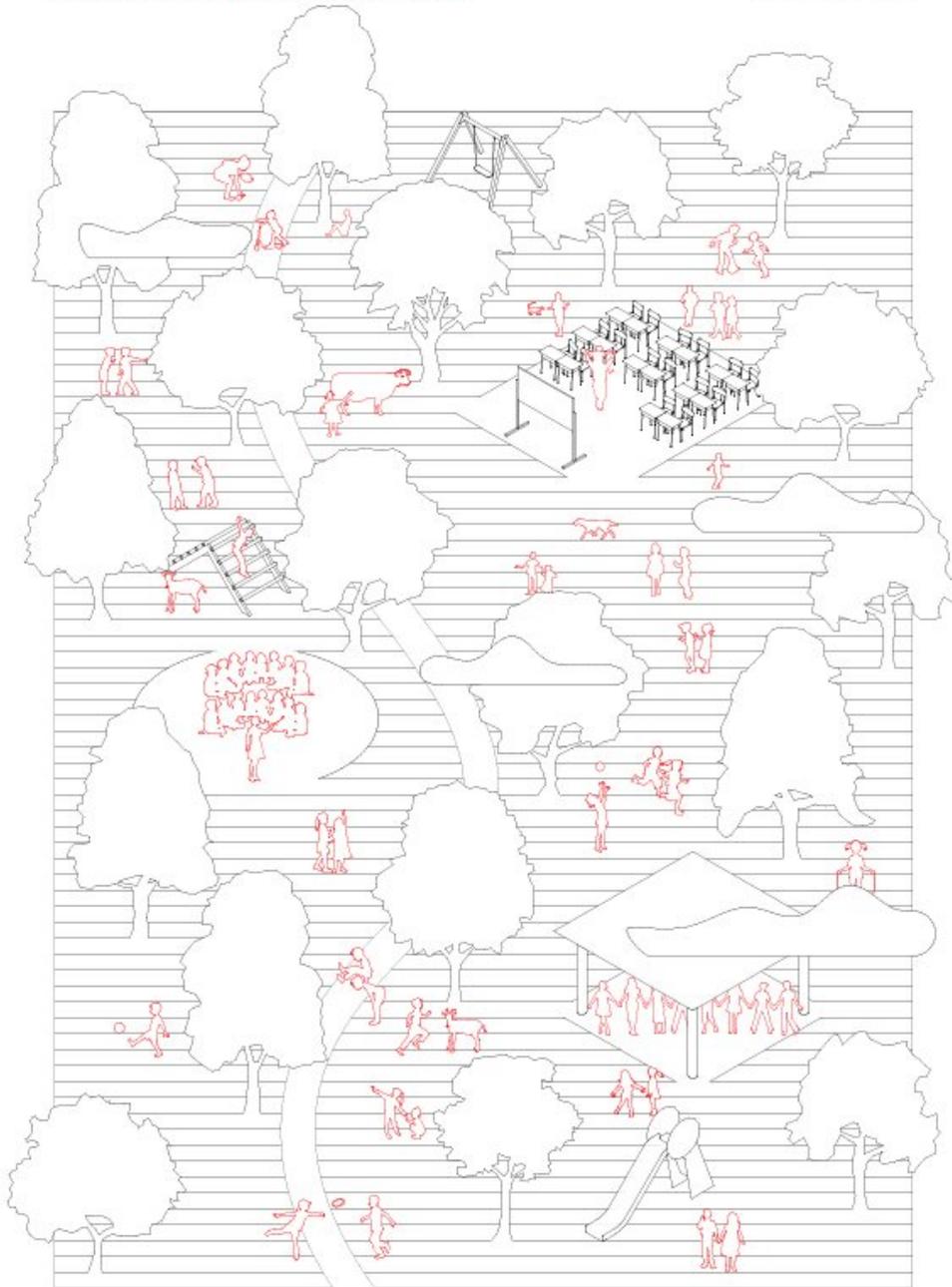
Ecosystèmes d'enseignement extérieurs

Outdoor learning ecosystems

Concours d'idées
étudiants et jeunes diplômés

Student and young graduate's
competition

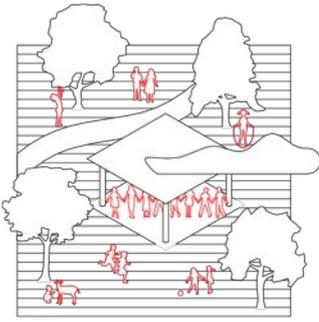
Date limite d'inscription : le 15 novembre 2021



Repense les lieux d'enseignement !

Renseignements et inscriptions :
<http://www.nancy.archi.fr/fr/resilience-grand-est.html>

Contact: concours.resilience@nancy.archi.fr



Ecosystèmes d'enseignement extérieurs

Outdoor learning ecosystems

Concours d'idées

Règlement du concours

Concours d'idées réalisé dans le cadre du projet de recherche

« Les écoles au temps de la Covid-19 » (LHAC, ENSA-Nancy, LIEC, UL & SnT, UniLu)

Programme de recherche « Résilience », financé par la Région Grand-Est & l'ANR)

Contexte & objet

Ce concours d'idées est imaginé dans le cadre d'une recherche intitulée « L'architecture scolaire au temps de la Covid-19 », portée par une équipe pluridisciplinaire de chercheurs du LHAC (école nationale supérieure d'architecture de Nancy) et co-financée par la Région Grand-Est et l'Agence Nationale de la Recherche (dans le cadre de l'appel à projets « Résilience » en 2020). Cette recherche vise d'une part à interroger les impacts spatiaux, pédagogiques et psychosociaux de l'épidémie de Covid-19 dans les établissements scolaires de la Région Grand-Est et du Luxembourg, et d'autre part la possibilité de repenser les espaces scolaires à partir de ces conclusions, afin qu'ils répondent au mieux à une série d'enjeux post-Covid (sanitaires mais aussi climatiques et environnementaux, pédagogiques et sociaux).

L'un des axes de travail de la recherche a consisté en une enquête de terrain (observations, relevés et entretiens) auprès d'une quinzaine d'établissements scolaires, de la maternelle au lycée, en Meurthe-et-Moselle, Moselle et Luxembourg. Les espaces extérieurs, en particulier des collèges, se sont révélés être, dans toute leur diversité, des espaces à fort potentiel pour répondre non seulement aux enjeux sanitaires liés à la crise épidémique, mais également aux enjeux environnementaux et climatiques, pédagogiques et sociaux (comme le genre) – qui préexistaient à ceux liés directement à la crise du Covid-19. Dès lors, il est proposé aux participant.e.s du concours de réfléchir à un « écosystème d'enseignement extérieur » pour répondre conjointement aux différents enjeux qui viennent d'être évoqués.

Problématique et enjeux

L'objectif du concours sera donc de proposer un projet de lieu(x) d'enseignement qui permette une réappropriation des espaces extérieurs de collège, qui ne sont souvent constitués que de peu de surfaces végétalisées, et dont les aménagements limitent les usages. Au-delà de pouvoir répondre à l'enjeu sanitaire de renouvellement de l'air, enseigner à l'extérieur est l'axe proposé ici pour repenser conjointement :

- les enjeux pédagogiques (comment faire cours en extérieur ? Comment les éléments de biodiversité peuvent-ils être pensés comme de véritables supports pédagogiques ? Comment cet aménagement peut-il permettre de repenser des formes pédagogiques propices à une diversité de publics ?),

- les enjeux environnementaux (comment cet aménagement peut-il contribuer à l'équilibre écosystémique du lieu ? Comment peut-il permettre d'abriter des usages liés à l'enseignement dans un contexte climatique en profonde transformation ?).

Contraintes pour les réponses

L'objectif de ce concours est donc d'imaginer un lieu d'enseignement extérieur, qui réponde aux enjeux précédemment évoqués, via une structure ou un aménagement conçu pour une classe pouvant aller jusqu'à 40 élèves et 2 enseignant.e.s, et restant en place en toute saison. Les interventions dans le sol devront être minimales, afin de garantir à la fois une facilité d'installation et une adaptabilité du projet.

En effet, deux exemples de collège de la région Grand-Est serviront de supports à la réflexion. Les projets proposés devront être adaptables *a minima* à ces deux situations. Mais une réflexion devra également être engagée pour envisager une adaptabilité du projet à d'autres collèges existants (toujours dans la Région Grand-Est). Tous les documents graphiques produits pour le rendu pourront se rapporter à une seule des deux situations, mais au moins un document graphique devra montrer l'adaptabilité du projet à la seconde situation de collège.

Une série de documents graphiques présentant ces collèges sera mise à disposition des participant.e.s (*cf.* éléments à disposition).

Participation & inscription

Le concours s'adresse aux étudiants des écoles nationales supérieures d'architecture de Nancy et de Strasbourg, ainsi qu'aux étudiants de

l'INSA-Strasbourg et du master architecture de l'Université de Luxembourg. Il s'adresse également aux jeunes diplômés de ces écoles, c'est-à-dire ceux ayant obtenu leur master depuis moins de trois ans (soit après septembre 2018). Il est possible de participer seul, ou en équipe de 2 ou 3 personnes. Les équipes devront être composées *a minima* d'un ou une étudiant.e en architecture ou d'un ou d'une jeune architecte, et éventuellement d'un à deux autres équipiers étudiants ou jeunes diplômé.e.s (dans le champs de l'architecture ou dans les champs disciplinaires des sciences humaines et sociales, dont les sciences de l'éducation, ou des sciences naturelles, dont la biologie). Une copie de la carte d'étudiant.e ou du diplôme sera requise comme justificatif au moment de l'inscription.

NB : S'il n'est pas obligatoire, le caractère pluridisciplinaire des équipes sera valorisé lors de l'évaluation des projets.

Modalités d'inscription

Les inscriptions sont ouvertes du 18 octobre au 15 novembre 2021 à minuit. La fiche d'inscription (voir ci-après) est à retourner complétée au format pdf par mail (concours.resilience@nancy.archi.fr).

Une fois cette fiche reçue, les éléments précisés ci-dessous seront mis à disposition des participant.e.s.

Éléments à disposition des participant.e.s

Les deux situations de collègue sont présentées chacune par les documents suivants :

- deux plans de situation au 1/5000°
- un plan de masse au 1/1000°
- une axonométrie de répartition des fonctions
- une série de photographies

NB : Les documents seront transmis une fois la fiche d'inscription dûment remplie et retournée. Les participant.e.s devront s'engager à ne pas diffuser et utiliser les documents transmis en dehors du cadre de ce concours.

Un gabarit de mise en page sera également transmis (fichiers Indesign et Jpeg) : les planches de rendu devront impérativement utiliser ce gabarit (en vue de l'exposition qui suivra le concours).

Éléments attendus

Le rendu se fera sous la forme d'une à quatre planches A1, qui devront impérativement respecter le gabarit transmis lors de l'inscription : ces

planches seront à envoyer par mail avant le 6 janvier 2022 (*cf.* modalités de rendu). Le choix des pièces graphiques est laissé à l'appréciation des participant.e.s. Elles devront néanmoins comporter un titre, voire une légende. Les planches pourront également comporter du texte. Ce texte (ainsi que tous les éléments rédigés des planches), pourront être indiqués en français et/ou en anglais.

NB : les planches devront toutes comporter le nom de chacun des membres de l'équipe.

Modalités de rendu

Les planches A1 sont à envoyer par mail à l'adresse concours.resilience@nancy.archi.fr au format pdf au plus tard le 6 janvier 2022 à minuit.

Ces planches seront imprimées par l'ENSA-Nancy pour le jury qui se tiendra dans ses murs le 11 janvier 2022.

Attention : les planches devront bien comporter le nom de chacun des membres de l'équipe. Par ailleurs, les organisateurs ne pourront pas être tenus pour responsables de soucis techniques à la réception des documents.

Jury du concours

Le jury sera placé sous la présidence de Matali Crasset, designer auteure de nombreux objets, mobiliers, scénographies et aménagements intérieurs en France comme à l'international. Les membres du jury seront :

- Gauthier Bolle, architecte DPLG, Docteur en histoire de l'art et de l'architecture, maître de conférences en histoire et culture architecturales à l'ENSA-Strasbourg, chercheur à l'ARCHE (Université de Strasbourg) ;
- Virginie Derveaux, architecte DPLG, enseignante à l'ENSA-Nancy, chercheuse associée au LHAC ;
- Sylvie Dousset, Professeure en sciences des sols, Université de Lorraine, chercheuse au LIEC ;
- Charles Max, Professeur en sciences de l'éducation, Université de Luxembourg, chercheur au SnT ;
- Maurice Mazalto, expert et consultant en architecture scolaire auprès des collectivités ;
- Benoît Sindt, architecte DPLG, enseignant à l'ENSA-Nancy.

Critères d'évaluation

Les projets proposés seront évalués par le jury le 11 janvier 2022, notamment à partir des critères suivants :

- les qualités architecturales du projet ;
- réponse aux contraintes du projet (adaptabilité, nombre d'élèves, etc.) ;
- prise en compte de la dimension constructive ;
- réponse aux enjeux sanitaires, environnementaux et climatiques, pédagogiques et sociaux ;
- positionnement défendu dans le projet et innovation.

Projets lauréats et prix

Les trois premiers projets recevront un prix : 1^{er} prix, 1500 euros, 2^{ème} prix, 1000 euros, et 3^{ème} prix, 500 euros.

Les matériaux pour la réalisation des maquettes des 5 premiers projets retenus seront financés : les lauréat.e.s pourront les réaliser à l'ENSA-Nancy, au sein de l'atelier maquette SMLXL. Ces maquettes, ainsi que les planches de concours, feront l'objet d'une exposition, dont la programmation est en cours.

Au-delà de ces récompenses, le jury se réserve le droit de remettre quelques mentions spéciales.

Calendrier prévisionnel

18 octobre 2021 : lancement du concours

15 novembre 2021 à minuit : date limite d'inscription

6 janvier 2022 à minuit : rendu des propositions par mail

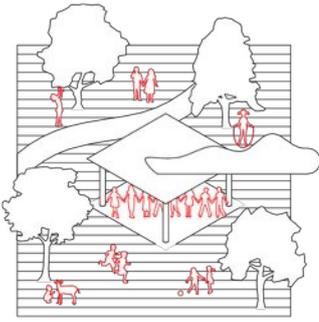
11 janvier 2022 : jury et remise des prix à l'ENSA-Nancy

Attention : les organisateurs se réservent le droit de modifier ce calendrier. Les participant.e.s en seront alors informé.e.s.

Utilisation des rendus

En s'inscrivant au concours, les participant.e.s autorisent l'utilisation, par les organisateurs du concours, de tous leurs documents de rendus produits, à des fins d'information, de publication et d'exposition des projets (sans limitation dans le temps). Un droit de reproduction, mais non de propriété intellectuelle, est ainsi cédé aux organisateurs du concours.

Tous les documents seront utilisés dans le cadre de la valorisation du concours et de la recherche « Résilience ».



Ecosystèmes d'enseignement extérieurs

Outdoor learning ecosystems

Concours d'idées

Formulaire d'inscription

(1 formulaire par équipe, l'équipe pouvant être composée d'un.e à trois participant.e.s)

Participant.e 1 (mandataire)

NOM : _____

Prénom : _____

Statut : *(veillez à bien cocher toutes les cases nécessaires, et à transmettre un justificatif de votre statut, carte d'étudiant.e ou copie de diplôme)*

- ▶ étudiant.e ▷ ENSA-Nancy ENSA-Strasbourg INSA-Strasbourg
Université du Luxembourg
▷ master 1 master 2
- ▶ diplômé.e ▷ en 2018 en 2019 en 2020
en 2021
▷ de l'ENSA-Nancy de l'ENSA-Strasbourg
de l'INSA-Strasbourg de l'Université du Luxembourg

Adresse postale : _____

Adresse mail : _____

Numéro de téléphone : _____

Participant.e 2

NOM : _____

Prénom : _____

Statut : *(veillez à bien cocher toutes les cases nécessaires, et à transmettre un justificatif de votre statut, carte d'étudiant.e ou copie de diplôme)*

- ▶ étudiant.e ▷ en architecture dans une autre discipline

si autre discipline, précisez : _____

précisez aussi votre école ou votre université : _____

si architecture ▷ ENSA-Nancy [] ENSA-Strasbourg [] INSA-Strasbourg []
 Université du Luxembourg []

▷ master 1 [] master 2 []

▶ diplômé.e [] ▷ en architecture [] dans une autre discipline []

si autre discipline, précisez : _____

précisez aussi votre école ou votre université : _____

si architecture ▷ en 2018 [] en 2019 [] en 2020 []
 en 2021 []

▷ de l'ENSA-Nancy [] de l'ENSA-Strasbourg []

de l'INSA-Strasbourg [] de l'Université du Luxembourg []

Adresse postale : _____

Adresse mail : _____

Numéro de téléphone : _____

Participant.e 3

NOM : _____

Prénom : _____

Statut : (*veillez à bien cocher toutes les cases nécessaires, et à transmettre un justificatif de votre statut, carte d'étudiant.e ou copie de diplôme*)

▶ étudiant.e [] ▷ en architecture [] dans une autre discipline []

si autre discipline, précisez : _____

précisez aussi votre école ou votre université : _____

si architecture ▷ ENSA-Nancy [] ENSA-Strasbourg [] INSA-Strasbourg []
 Université du Luxembourg []

▷ master 1 [] master 2 []

▶ diplômé.e [] ▷ en architecture [] dans une autre discipline []

si autre discipline, précisez : _____

précisez aussi votre école ou votre université : _____

si architecture ▷ en 2018 [] en 2019 [] en 2020 []
 en 2021 []

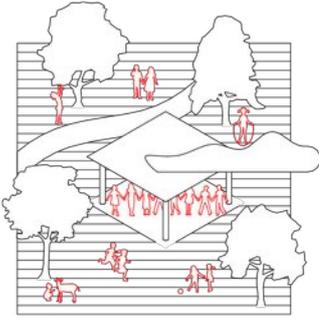
▷ de l'ENSA-Nancy [] de l'ENSA-Strasbourg []

de l'INSA-Strasbourg [] de l'Université du Luxembourg []

Adresse postale : _____

Adresse mail : _____

Numéro de téléphone : _____



Ecosystèmes d'enseignement extérieurs

Outdoor learning ecosystems

Concours d'idées

Engagement

Je soussigné(e) _____
(nom, prénom du mandataire), m'engage (seul.e ou au nom de mon équipe) à répondre au concours d'idées et déclare en accepter les conditions, notamment en ce qui concerne :

- la publication et la diffusion des éléments de rendus produits ;
- l'utilisation des documents de travail reçus dans le cadre du concours (plans et photographies des établissements).

Je m'engage également, dans les deux mois à compter de la remise des prix, à réaliser la maquette de mon projet, en cas nomination parmi les cinq projets lauréats.

Fait à : _____

Le : _____

Signature du mandataire :